

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juin 2026

Référence
039-2026

Election des délégués
titulaires au collège
électoral pour l'élection
des sénateurs

L'an 2026, le 5 juin à 20 heures 00 minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Maison des Services et des Associations, sous la présidence de Monsieur Grégory LE GUILLOU, Maire de la commune.

L'ordre du jour a été affiché en Mairie le 29 mai 2026.

Date de la convocation : le 29 mai 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

Présents : Monsieur Grégory LE GUILLOU, Monsieur Jean-Pierre MELL, Monsieur Adrien PLASSART, Madame Christiane REDON, Madame Myriam SAENZ, Madame Sophie SCOUARNEC, Madame Béatrice BALPE, Madame Elodie CADIOU, Madame Katalin BORONKAI, Madame Stéphanie CHARBUILLET, Madame Virginie BOURNIGAL, Monsieur Philippe LE QUERE, Monsieur Laurent MARCINISZYN, Monsieur Arnaud COZIEN et Monsieur Fabien DIRAISON

A été nommé secrétaire : Madame Christiane REDON

039-2026 – Election des délégués titulaires au collège électoral pour l'élection des sénateurs

Vu le code électoral,

Vu le décret numéro 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction numéro INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 13 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune,

COMPOSITION DU BUREAU ELECTORAL

Monsieur Le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, savoir respectivement Madame Virginie BOURNIGAL, Monsieur Jean-Pierre MELL, Monsieur Adrien PLASSART et Monsieur Fabien DIRAISON. La présidence du bureau est assurée par Monsieur Le Maire.

ELECTION DES DELEGUES TITULAIRES

Les candidatures enregistrées sont :

Liste 1

Monsieur Grégory LE GUILLOU – Maire,
Madame Christiane REDON – première adjointe,
Monsieur Arnaud COZIEN – deuxième adjoint.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- **Liste 1**, quinze (15) voix.

Les candidats composant la **Liste 1**, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales, savoir :
Madame Christiane REDON – première adjointe,
Monsieur Arnaud COZIEN – deuxième adjoint,
Monsieur Grégory LE GUILLOU – Maire.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.

En Mairie, le 8 juin 2026

Le secrétaire de séance,
Christiane REDON



Le Maire,
Grégory LE GUILLOU

